

A partir du 1er février 2017 !

INFORMATION A L'ATTENTION
DES SALARIES DU BTP

Décembre 2016



Votre Site évolue, C'est pour bientôt !

Soucieuse de vous offrir des services en ligne de qualité et d'améliorer nos moyens d'échanges, plus sûrs, plus rapides, intégrés à votre espace privé, la Caisse fait évoluer son Extranet Salariés à partir du **1er février 2017**.

Qu'est-ce qui change ?

➔ **Attention !** à partir du **1er février 2017** vous ne pourrez plus utiliser votre ancien mot de passe pour accéder à votre espace personnel depuis www.lareunion.conges-btp.re ; vous trouverez donc dès maintenant inscrit sur votre décompte de paiement joint à ce courrier, votre nouveau mot de passe temporaire et confidentiel, composé de 4 chiffres.

Lors de la 1ère connexion au nouvel Extranet à partir du **1er février 2017** vous devrez impérativement modifier ce mot de passe.

➔ Dès lors, afin d'assurer la sécurité de vos données, votre nouveau mot de passe ne figurera plus sur vos décomptes de paiement. En cas d'oubli ou de perte, vous pourrez faire une demande de réinitialisation de votre mot de passe en ligne.

 **Votre mot de passe ne doit jamais être communiqué afin de préserver la sécurité de vos données.**

Comment nous joindre ?



0262 21 03 81



Par courriel

caisse@conges-btp.re



Des questions ?

N'hésitez pas à contacter votre gestionnaire de compte !